YERRES

Service Culturel
N° Tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2000/267

OBJET : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé "M. AMEDEE" conclue avec la société Pascal Legros Production.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres, en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDÉRANT que la Commune d'Yerres organise un spectacle intitulé "Monsieur AMEDEE", le vendredi 27 octobre 2000, à 21H00, au Centre Educatif et Culturel, 2 rue Marc Sangnier 91330 Yerres.

DECIDE

DE signer un contrat de cession avec la société Pascal Legros Production, domiciliée 80, rue Taitbout, 75009 PARIS, représentée par Monsieur Pascal LEGROS, son gérant, pour un montant de 121.325 Francs TTC.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 3, sous-fonction 33, article 6042.

REÇU LE
9 OCT. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Fait à Yerres, le 29 septembre 2000

MAIRIE D'YERRES 91330 (Essonne)

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

252

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE